

MARDI 13 FÉVRIER 2024 :

CSAR – LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION : NE PAS SE TROMPER DE COMBAT !



1/1



Début décembre, à l'occasion d'une visite de site à Dunkerque par le ministre, nous avons appris par voie de presse interposée ([à lire ici](#)) que la douane travaillait sur le sujet depuis quelque temps.

À l'époque, nous avons qualifié la com' du ministre de très mauvaise. À présent, c'est bien le plan et donc le fond tout autant que la forme que nous rejetons en l'état. Nous attendons une approche globale et protectrice pour les agents face à ce fléau.

→ **La corruption : un vrai sujet !**

Il ne faut pas mettre son mouchoir dessus, la corruption est un sujet réel, qui touche toutes les catégories de fonctionnaires, de l'agent au directeur...

Le besoin de s'en protéger est donc bien une nécessité.

Si la DGDDI a besoin d'un plan, il doit avoir avec une approche globale du problème : la surveillance face aux organisations criminelles, mais aussi la corruption à bas bruit, le risque a évalué dans tous les services (OP/CO-AG et SU) avec des attentions particulières, comme par exemple les passations de marchés publics. En effet, les risques de corruption ne se limitent pas aux seuls agents postés à un filtre.

Cela commence dès la formation. Si la déontologie est bien inscrite aux programmes, elle mériterait très probablement une action encore plus marquée afin de mettre en garde nos jeunes collègues des risques auxquels ils peuvent se retrouver exposés.

→ **Des conséquences dramatiques...**

La corruption ne relève pas du seul fait de voir un agent s'enrichir illégalement. Les organisations criminelles se livrent à présent à des méthodes radicales : chantage, enlèvement, agression et même assassinat ! Il est donc impératif de protéger les personnels douaniers. Ce qui doit être fait sans attendre :

- **déployer un service de messagerie instantanée dédié ;**
- **prévenir du grand danger relatif à la diffusion d'informations personnelles sur les réseaux sociaux ;**
- **protéger le fonctionnaire qui veut dénoncer une manœuvre de corruption, ainsi que sa famille ;**
- **anonymiser toutes les procédures OP/CO et SU au sens du pouvoir douanier (PV, recouvrement, etc.) ;**
- **anonymiser la face visible (recto) de la com' (Commission d'emploi sécurisée : L'UNSA Douanes (enfin) entendue !)**

→ **Gare à une vision sans courage ?**

Dans la réflexion de nos dirigeants, nous dénonçons un manque flagrant : **quel plan pour lutter contre les organisations criminelles qui cherchent à corrompre ?** Selon eux, seule la corruption passive doit être traitée. L'action d'un tiers visant à corrompre le douanier ne relève d'aucun plan d'action. C'est comme si le ministère de la Santé lançait un plan contre la grippe, sans avoir recours au vaccin...

Il s'agirait également de penser aux modes de recrutement. **Le concours a un effet plus protecteur que tout autre mode de recrutement, qui laisse l'opportunité d'une « embauche programmée ».** Dès lors, si les recrutements sans concours ne peuvent être écartés, les enquêtes doivent y être d'autant plus drastiques avant l'intégration de ces personnels dans les services. Enfin, il ne faut pas oublier que le niveau de rémunération, s'il est trop faible, peut également contribuer à une exposition aux risques.

→ **Une ambition au service des agents !**

Pour une vraie prise en compte du sujet, nous estimons qu'un pôle RH doit être clairement identifié pour traiter ce thème. **Les agents confrontés à la corruption doivent savoir à qui s'adresser, à qui demander de l'aide sans aucune crainte de représailles.** Une réflexion qui devrait donc inclure deux services majeurs sur le sujet : l'IS et de la cellule Discipline. Quelle organisation, quels moyens, quelle synergie entre eux, alors que leur communication semble pour l'heure perfectible.

Si l'administration ne peut pas faire l'économie d'un plan de lutte contre la corruption, **elle doit nous convaincre qu'elle le fait dans le but de protéger les personnels et non pas pour les plonger davantage dans les contraintes apparues avec les LDG.**

[RETOUR AU SOMMAIRE DU CSAR...](#)

